Journal de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 26 JUIN 1888.

PETITES ANNONCES.

A — Ms Philippe, notaire, 5 Conti. Place, pour prêter sur hypothèque de $60 à $90,000.
29 juin—6n

A VENDRE.

A VENDRE en 4 lots, — Le résidence et les terrains confortables No 214 Chemin du Bayou, entre les rues Tonti et Villemain. S'adresser A.W. J. Hardy, gérant, 12 rue Carondelet.
26 juin—1 mois

A VENDRE—Une vacherie avec vingt-une vaches, un cheval et une charrette. S'adresser soir St-Philippe et Rendon.
26 juin—7f

A VENDRE—Epicerie dans Second District. Belles affaires, bien située. Bonnes raisons pour vendre. S'adresser à Mme Rios & Cie.
24 juin—

A VENDRE—chez F. A. Mangin, forgeron, No 72 Ste Anne, berceaux de lit, ressorts, colonnes, grilles de tombes, portes de caveaux, volets, tentes à mécanique.
17 juin—1m

DEMANDES.

ON demande—Quatre femmes de chambre, gardienne d'enfants et cuisinières. S'adresser à l'agence, 150 rue Bearbon.
28 juin—1f.

ON demande—Un bon cheval de famille doux et sans défaut. On ne le prendra qu'autant que le prix sera modéré. S'adresser à No 3 Hôtel de Ville Box.
19 juin—

ON demande—Des fermiers avec leurs familles pour occuper, sans dépense, une grande habitation. S'adresser à "Farmer" 265 rue St. Mary, N. O.
10juin—1m

Avis de présentation de Bills.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Hôtel d'u Ville, 9 juin, 1888.

Conformément à l'article 48 de la Constitution, avis est par le présent donné, que demande sera faite à l'Assemblée Générale de la Louisiane, pour le rappel de la loi 14 de 1877, et pour la remplacer par celle qui sera soumise aux électeurs inscrites de la ville de la Nouvelle-Orléans, réglementant l'industrie des vidangeurs.

JOS. A. SHAKESPEARE, Maire.
10 juin—5 7 au 30 j.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'Article 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, qu'un bill sera présenté à la session de l'Assemblée Général de l'Etat, pour obtenir l'autorisation de poursuivre l'Etat de la Louisiane dans la Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans, pour paiement de ce que l'Etat doit au soussigné.

WM. DURBRIDGE.
29mai—5f en 30 j.

AVIS—Je donne par les présentes avis que je m'adresserai à la Législature de l'Etat de la Louisiane pour obtenir le paiement de mes honoraires comme sténographe dans l'affaire de l'Etat, par l'avocat général, contre Jos. Martin, No 9,846, Cour Suprême de la Louisiane.

ARTHUR McGUIRK.
3 juin—3f en 1 m

28 mai 1888.

AVIS est ici donné qu'une application sera faite à la session actuelle de la Législature pour décréter par le pouvoir qui en est investi, les voies et moyens de drainer, parer, etc., la Nouvelle-Orléans, et certain un Bureau dans ce but; Bureau qui aura le pouvoir d'emprunter sur les revenus provenant de la façon et pour l'objet indiqués. La nouvelle loi abrogera toutes les anciennes qui seront en conflit avec elle.
29 mai—7f en 30 j.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de André Debat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,429—Division B. Attendu que Jne R. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu André Debat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont ou peuvent avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 juin—28—3 10 juil

Succession de John Maurice Lapeyrolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 24,420—Division C. — Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Maurice Lapeyrolle, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 juin—28—juil 3 10

Succession de Mme Julia Mooney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 24,400—Division E.—Attendu que John C. Schiff, curateur, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Julia Mooney, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28juin—28—3.10juil.

Succession de Thomas Osborn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 24,063—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Osborn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 juin—27 30 juil 6

Succession de Francisco F. Martinez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 22,271—Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le deuxième compte présenté par William J. Behan, Martinez & Co., administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 juin—24. 28—3 juil

Succession de Cyrus Chism.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,193—Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. Soniston, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23juin—23,27—juil 1er

Succession de Martin Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24,361—Division D. —Attendu que Mme Margaret Hoey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin Hoey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont ou peuvent avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23juin—23,27—juil 1er

Succession de Sidney J. Gilbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,367—Division C. — Attendu que George E. J. Gilbert a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sidney J. Gilbert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19 23 28

Succession de J. F. Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 23,394.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. Soniston, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19 23 28.

Succession de Corinne M. Daf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No.24,362—Division B.—Attendu que Mme Corinne M. Daf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Corinne M. Daf, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juin—22 27—1er juil

VENTES PAR LE CONSTABLE

Leopold Meidenreich contre Jean Mercer.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No. 10,673.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la 2me Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus numérotée, je vendrai à l'encan en face de la porte de la Cour de Cité, dans la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 5me jour de juillet 1888, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-dessous à savoir :—

Deux petits chiens de fantaisie—un blanc et un brun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

E. D. POUPINEL,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23juin—23,27—5juillet

JINVITE toutes les personnes désirant prendre du Sang Reine Ennese, Tarot et sauces à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix modérés.

F. GAUPP.
1029.....Rue Conti.....1029

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!
PLUS D'UN MILLION
DISTRIBUÉ.
L. S. L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La présente Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de chaque mois simples ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 JUILLET, 1888.
GROS LOT:
$300,000
100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de...$300,000, soit $300,000
1 Lot de... 100,000,.... 100,000
1 Lot de... 50,000,..... 50,000
1 Lot de... 25,000,..... 25,000
2 Lots de... 10,000,..... 20,000
5 Lots de... 5,000,..... 25,000
25 Lots de... 1,000,..... 25,000
100 Lots de... 500,..... 50,000
200 Lots de... 200,..... 40,000
500 Lots de... 200,..... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de $500, soit..... $50,000
100 Lots de $300, ... 30,000
100 Lots de $200, ... 20,000
3,134 Lots se montant à.... $1,054,500
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, soit..... $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
NOTE.—Les billets gagnant des lots capitaux n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux dernières chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnants le gros lot.
Pour les CLUBS on toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On n'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enregistrées. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Ajouter vos lettres caractéristiques à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.
RAPPELEZ-VOUS que la présence des présidents Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui présidera à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez vous donc des contrefaçons et de toute annonce.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Régine Lonat vs. Henry Alexard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,320—Vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 juin 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro, Bienville et Tonti, désigné par le No 16 sur un plan dressé par Pilié, voyer, en date du 3 janvier 1845 et déposé en l'étude de A. Chapella, ancien notaire, et subséquemment arpenté et divisé par Ed. Hidell, ancien arpenteur, en date du 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Carelier, ancien notaire. Le dit lot mesure vingt-sept pieds de front sur la rue Conti sur une profondeur de cent vingt pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus, comme appartenant au défendeur Henry Meyer, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 2 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant qui est due, d'après un jugement No 22,125 portant 8 0/0 d'intérêt du 26 avril 1887 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur tout le montant en litige pour frais d'avocat, et frais de la vente et de l'acte de vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets à ordre pour quatre cent seize 66/ 2/3 chacun, l'un payable le 1 Janvier 1889, l'autre le 1 Janvier subséquent, portant 8 0/0 d'intérêt annuellement et dans son après leur date, et tirés par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossés, lesquels billets, de même que la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

3° Acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets à ordre pour quatre cent seize 66/ 2/3 chacun, l'un payable le 1 Janvier 1889, l'autre le 1 Janvier subséquent, portant 8 0/0 d'intérêt annuellement et dans son après leur date, et tirés par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossés, lesquels billets, de même que la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

Acquéreur la défenderesse par achat de Henry Meyer, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 2 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant qui est due, d'après un jugement No 22,125 portant 8 0/0 d'intérêt du 26 avril 1887 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur tout le montant en litige pour frais d'avocat, et frais de la vente et de l'acte de vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets à ordre pour quatre cent seize 66/ 2/3 chacun, l'un payable le 1 Janvier 1889, l'autre le 1 Janvier subséquent, portant 8 0/0 d'intérêt annuellement et dans son après leur date, et tirés par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossés, lesquels billets, de même que la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus, comme appartenant à la défenderesse Mme Regina Senter, veuve de Jean Meyer, soit comme quasi en paiement d'un certain Andrew Hero jr, notaire, en cette ville, le VENDREDI, 29ème jour de juin 1888, à 11 heures A. M., dans le but de procéder à déterminer entre l'application du petitionnaire pour un répit, et au attendant, que toutes procédures judiciaires contre la personne ne soient point exécutées contre les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que Lionel Adams, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers non présents.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1888.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mai—3f an 29 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans—Chas F. Roeling vs. ses créanciers—No 24,193—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Chas F. Roeling soit convoquées et tenue pardevant F. H. Earhart, notaire en cette ville, No 26 Commercial Place, le samedi, 30me jour de juin 1888, à 11 heures A. M., pour y procéder en considération et délibérer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, et que toutes procédures contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Ernest Marel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Ville Orléans, 25 mai 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27mai—3f an 30 juin

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété Améliorée connue comme les Nos 994 et 996 rue Magazine, entre les rues Amelia et Antoine.

—Dans l'affaire de—

Henry Meyer vs Mme Cecilia A. Connolly, veuve de James Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,321—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Constance, Amelia et Antoine, désigné par le No 10 sur une esquisse faite par Chas. Pilié, en date du 1er Juillet 1850 et annexé à l'acte passé pardevant Bendernagel, notaire, le 11 décembre 1850, d'après lequel plan le dit lot mesure trente pieds de front sur la rue Marais sur une profondeur de cent vingt pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Henry Meyer, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 2 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant qui est due, d'après un jugement No 22,125 portant 8 0/0 d'intérêt du 26 avril 1887 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur tout le montant en litige pour frais d'avocat, et frais de la vente et de l'acte de vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets à ordre pour quatre cent seize 66/ 2/3 chacun, l'un payable le 1 Janvier 1889, l'autre le 1 Janvier subséquent, portant 8 0/0 d'intérêt annuellement et dans son après leur date, et tirés par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossés, lesquels billets, de même que la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus, comme appartenant à la défenderesse Mme Cecilia A. Connolly, veuve de James Hughes.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété Améliorée connue comme les Nos 994 et 996 rue Magazine, entre les rues Amelia et Antoine.

—Dans l'affaire de—

Henry Meyer vs Mme Cecilia A. Connolly, veuve de James Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,321—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Constance, Amelia et Antoine, désigné par les numéros quarante, quarante-un et quarante deux. Le dit lot mesure quarante pieds de front sur la rue Marais, trente et un pieds de l'encoignure des rues Elmire et Danphine.

Les dits lots se touchent et mesurent chacun, au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, tous les droits, voies et privileges, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26 28—3 10 17 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Meyer vs Mme Cecilia A. Connolly, veuve de James Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,321—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 175 et borné par les rues Elmire, Danphine ou grande Danphine, Progress et Johnson, désigné par les numéros quarante, quarante-un et quarante deux. Le dit lot mesure quarante pieds de front sur la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, tous les droits, voies et privileges, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26 28—3 10 17 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur formant le coin de la rue Marais et de la Promenade Carondelet ainsi que le coin des rues Marais et St Pierre.

—Dans l'affaire de—

Jean Pierre Carrère vs Giovanni Arata.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 24,105.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, toutes voies, tous privilèges et toutes dépendances qui s'y rattachent, situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Marais, Frémé et St Pierre, désigné comme lot No 8 de l'Ilet No 5. Le dit lot mesure vingt pieds, 30 pieds de face à la rue St Pierre, 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la Promenade Carondelet, sur 90 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la rue Marais, 85 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne latérale opposée: le tout conformément à un plan dressé par J. Community, arpenteur, époux pour référence au bureau de Joseph Cuvellier, notaire de cette ville, et formant le coin de la rue Marais et de la Promenade Carondelet, ainsi que le coin des rues Marais et St Pierre.

Acquis par le défendeur, à titre d'achat, de Thomas Arata, par acte passé devant Octave Magel, notaire, le 19 février 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Jul 18 W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juin—6 13 20 27—3 7 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles Gaston vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,344.—En vertu d'un ordre de vente en date du 18 juin 1888, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Romparts, Bourgogne, St-Louis et Toulouse, mesurant, en mesure anglaise, vingt-cinq pieds de face à la rue des Romparts sur cent vingt-huit pieds onze pouces et demi de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr C. H. Tebault vs F. J. Knapp, No 18113, writ contre Mme Rose E. Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp et Frank C. Haber sécurité in solido.

Dr C. H. Tebault vs Rose Knapp No 21,621, writ contre Mme Rose Knapp, épouse de Frédéric J.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, situés dans le faubourg Montreuil, près de cette ville, désignés par les numéros quarante, quarante-un et quarante-deux du plan fait par Arthur De Armas, le 16 et 18 mai 1838, lesquels dit faubourg, dressé par J. Pilié, alors voyer de cette ville, le 4ème jour de juin 1831, et déposé en l'étude de C. A. de Armas, le 20 juillet 1854, dépositaire de la dite pièce, lesquels lots mesurent chacun, au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmire, entre la rue Danphine et la rue Progress, sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circonstances et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec soixante-dix actions maintenant réduites à soixante-six actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane, y attachant et appartenant à la propriété ci-dessus sont décrites sur un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 18 mars 1834 et déposé en l'étude de Louis Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant deux cent cinquante pieds front, par profondeur entre rue Napoléon, même façade à la rue Jean, trois cents pieds de face aux rues Jersey et Laurel.

Etant la même propriété acquis par le défendeur des mineurs de feu Peter C. Mandel et consorts, suivant acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville le 14 juillet 1888. Bureau un transfert livre 110, folio 443.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26—juil 3.10.14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Troisième District.

D'un terrain formant le coin S. E. des rues Espagne et Gironde et Fil. levée, d'une contenance de trente arpents quatre vingt.

Louisiana Homestead Association de la Nouvelle Orléans vs.

Dr C. H. Tebault vs. F. J. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,013—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, situés dans le faubourg Montreuil, près de cette ville, désignés par les numéros quarante, quarante-un et quarante-deux du plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, le 16me jour de juin 1831, et déposé en l'étude de C. A. de Armas, le 20 juillet 1854, dépositaire de la dite pièce, lesquels lots mesurent chacun, au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmire, entre la rue Danphine et la rue Progress, sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circonstances et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec soixante-dix actions maintenant réduites à soixante-six actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane, y attachant et appartenant à la propriété ci-dessus sont décrites sur un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 18 mars 1834 et déposé en l'étude de Louis Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant deux cent cinquante pieds front, par profondeur entre rue Napoléon, même façade à la rue Jean, trois cents pieds de face aux rues Jersey et Laurel.

Etant la même propriété acquis par le défendeur des mineurs de feu Peter C. Mandel et consorts, suivant acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville le 14 juillet 1888. Bureau un transfert livre 110, folio 443.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26—juil 3.10.14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

F. L. Fontenot vs. Mme Vve Adolphe Juliien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,177.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exchanges, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Remparts, Désiré et Elmire, désigné par le No 4 de l'Ilet No 8 d'après une esquisse faite par J. Pilié, arpenteur, en date du 1 mars 1841, annexée à un acte passé le 26 avril 1841, pardevant Chas. T. Soniat, notaire, mesurant trente pieds de face à la rue St-Claude, sur cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, tous les droits, voies et privileges, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26 juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,858—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un sixième indivise d'un lot de terre avec les bâtisses et améliorations connu comme No 147 rue Canal, sur la Nouvelle-Orléans, Jackson & Bourbon, mesurant plus ou moins 240 pieds 6 pouces de front sur la rue Canal sur 195 pieds 4 pouces de profondeur dans le long par les rues Canal, Bourbon Dauphine et Bouane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme l'intérêt de Frederick J. Knapp, soit.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19,26—juil 3.10.17.21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

F. L. Fontenot vs. Mme Vve Adolphe Juliien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,177.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Exchanges, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Remparts, Désiré et Elmire, désigné par le No 4 de l'Ilet No 8 d'après une esquisse faite par J. Pilié, arpenteur, en date du 1 mars 1841, annexée à un acte passé le 26 avril 1841, pardevant Chas. T. Soniat, notaire, mesurant trente pieds de face à la rue St-Claude, sur cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, tous les droits, voies et privileges, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans